



ADDITIF N° 001/AD/CUG/SG/DUA/2024

PORTANT MODIFICATION, DE LA DATE DE REMISE ET D'OUVERTURE DES OFFRES DU DOSSIER DE
CONSULTATION DES ENTREPRISES *Dossier De Consultation Des Entreprises N°001/DCE/CUG/CIPM/CCCM-
SPI/2025 Du _03/03/2025_Apres Autorisation De Gré A Gré N°01399-25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ du
28/02/2025 Pour Le Contrôle Technique Et La Surveillance De La Collecte, Le Transport Des Ordures Ménagères,
Le Balayage Et Le Nettoyage Des Rues, Places Publiques, Gares Routières Et Marchés, L'aménagement Et
L'exploitation Du Centre De Traitement Des Déchets De La Ville De Garoua, Département De La Bénoué, Région Du
Nord.*

Au niveau de la Lettre d'Invitation à soumissionner

a) Au lieu de :

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE
L'ARCHITECTURE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

GAROUA CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF URBAN PLANNING AND
ARCHITECTURE

N° _____ /L/CUG/SG/DUA/2025

Garoua, le _____

CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT : BUDGETS DE L'ETAT DU CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA, EXERCICE 2025 A 2028.

Objet : avis de consultation N°001/ACE/CUG/CIPM/CCCM-SPI/2025 Du 03/03/2025 suivant autorisation de gré à gré N°01399-25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ du 28/02/2025 pour le Contrôle Technique Et La Surveillance De La Collecte, Le Transport Des Ordures Ménagères, Le Balayage Et Le Nettoyage Des Rues, Places Publiques, Gares Routières Et Marches, L'aménagement Et L'exploitation Du Centre De Traitement Des Déchets De La Ville De Garoua, Département De La Bénoué. Région Du Nord.

LE MAIRE DE A VILLE,

A

- **MONSIEUR LE MANDATEUR DU GROUPEMENT WILLAN'S COMPANY LIMITED & GROUPE EXPERT SARL**
- **MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL ETS DAHLI ET FRERES**
- **MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL ETS GECOM**

-GAROUA-

Messieurs les Directeurs,

Faisant suite à l'accord du **Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics**, de conclure un marché de gré à gré conformément aux dispositions de l'article 109 (c) du Code des Marchés Publics, pour le **Contrôle Technique Et La Surveillance De La Collecte, Le Transport Des Ordures Ménagères, Le Balayage Et Le Nettoyage Des Rues, Places Publiques, Gares Routières Et Marchés, L'aménagement Et L'exploitation Du Centre De Traitement Des Déchets De La Ville De Garoua, Département De La Bénoué, Région Du Nord**,

J'ai l'honneur de vous informer que vos entreprises ont été présélectionnés pour soumissionner dans le cadre des prestations citées en référence, suivant **l'autorisation de Gré à Gré N°01399-25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ du 28/02/2025**.

Le Dossier de Consultation des Entreprises peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, sis au premier Etage du Bâtiment Principal de l'Hôtel de Ville de Garoua et/ou téléchargé gratuitement sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> et sur le site web de l'ARMP :<https://www.armp.cm>.

La soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

Votre soumission devra être accompagnée de vos pièces administratives et la caution dont le montant est de **Deux Millions cent mille (2 100 000) Francs CFA**, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours et établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste est jointe au dossier de consultation assortie d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC).

Votre offre rédigée en français ou en anglais devra être remis au secrétariat du Maire de la Ville au plus tard à **13 heures**, le 12/03/2025 en version électronique à travers la plateforme COLEPS.

Les plis seront ouverts immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	Noms des entreprises (ou groupement d'entreprises) préqualifiés	Adresses
1.	GROUPEMENT WILLAN'S COMPANY LIMITED & GROUPE EXPERT SARL	BP : 208 Bamenda ; Tel : 677 92 47 50
2.	ETS DAHLI ET FRERES	BP : 00 Ngaoundéré
3.	ETS GECOM	BP : /// Maroua, Tel : 697 87 17 07 / 699 19 57 16

Les candidats de la liste ne peuvent pas s'associer en groupement.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître et dans un délai maximum de trois (03) jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner que vous avez reçu cette lettre d'invitation, et si vous soumettrez ou non une offre.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. /-

Le Maire de la ville

Copies

- MINMAP/NORD;
- ARMP/NORD (pour publication et archivage) ;
- President CIPM-CUG;
- President CCCM-SPI;
- Affichage chrono.

b) Lire plutôt :

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE
L'ARCHITECTURE



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

GAROUA CITY COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

DEPARTMENT OF URBAN PLANNING AND
ARCHITECTURE

N° _____ /L/CUG/SG/DUA/2025

Garoua, le _____

CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DE LA COLLECTE, LE TRANSPORT DES ORDURES MENAGERES, LE BALAYAGE ET LE NETTOYAGE DES RUES, PLACES PUBLIQUES, GARES ROUTIERES ET MARCHES, L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DECHETS DE LA VILLE DE GAROUA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT : BUDGETS DE L'ETAT DU CAMEROUN ET DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA, EXERCICE 2025 A 2028.

Objet : avis de consultation N°001/ACE/CUG/CIPM/CCCM-SPI/2025 Du 03/03/2025 suivant autorisation de gré à gré N°01399-25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ du 28/02/2025 pour le Contrôle Technique Et La Surveillance De La Collecte, Le Transport Des Ordures Ménagères, Le Balayage Et Le Nettoyage Des Rues, Places Publiques, Gares Routières Et Marches, L'aménagement Et L'exploitation Du Centre De Traitement Des Déchets De La Ville De Garoua, Département De La Bénoué. Région Du Nord.

LE MAIRE DE A VILLE,

A

- MONSIEUR LE MANDATEUR DU GROUPEMENT WILLAN'S COMPANY LIMITED & GROUPE EXPERT SARL**
- MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL ETS DAHLI ET FRERES**
- MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL ETS GECOM**

-GAROUA-

Messieurs les Directeurs,

Faisant suite à l'accord du **Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics**, de conclure un marché de gré à gré conformément aux dispositions de l'article **109 (c)** du Code des Marchés Publics, pour le **Contrôle Technique Et La Surveillance De La Collecte, Le Transport Des Ordures Ménagères, Le Balayage Et Le Nettoyage Des Rues, Places Publiques, Gares Routières Et Marchés, L'aménagement Et L'exploitation Du Centre De Traitement Des Déchets De La Ville De Garoua, Département De La Bénoué, Région Du Nord**,

J'ai l'honneur de vous informer que vos entreprises ont été présélectionnés pour soumissionner dans le cadre des prestations citées en référence, suivant **l'autorisation de Gré à Gré N°01399-25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ du 28/02/2025**.

Le Dossier de Consultation des Entreprises peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Maire de la Ville de Garoua, sis au premier Etage du Bâtiment Principal de l'Hôtel de Ville de Garoua et/ou téléchargé gratuitement sur la plateforme COLEPS disponible

aux adresses : <https://www.marchespublics.cm> et <https://www.publiccontracts.cm> et sur le site web de l'ARMP :<https://www.armp.cm>.

La soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement d'un montant non remboursable de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA à la recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

Votre soumission devra être accompagnée de vos pièces administratives et la caution dont le montant est de Deux Millions cent mille (2 100 000) Francs CFA, valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours et établie par un établissement financier ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste est jointe au dossier de consultation assortie d'un récépissé de consignation délivré par la Caisse de Dépôt et Consignation (CDEC).

Votre offre rédigée en français ou en anglais devra être remis au secrétariat du Maire de la Ville au plus tard à **13 heures**, le 14/03/2025 en version électronique à travers la plateforme COLEPS.

Les plis seront ouverts immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis.

La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	Noms des entreprises (ou groupement d'entreprises) préqualifiés	Adresses
1.	GROUPEMENT WILLAN'S COMPANY LIMITED & GROUPE EXPERT SARL	BP : 208 Bamenda ; Tel : 677 92 47 50
2.	ETS DAHLI ET FRERES	BP : 00 Ngaoundéré
3.	ETS GECOM	BP : /// Maroua, Tel : 697 87 17 07 / 699 19 57 16

Les candidats de la liste ne peuvent pas s'associer en groupement.

Je vous demande de bien vouloir me faire connaître et dans un délai maximum de trois (03) jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner que vous avez reçu cette lettre d'invitation, et si vous soumettrez ou non une offre.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée. /-

Le Maire de la ville

Copies

- MINMAP/NORD;
- ARMP/NORD (pour publication et archivage) ;
- President CIPM-CUG;
- President CCCM-SPI;
- Affichage chrono.

Au niveau de l'Avis de consultation

Au point 4. Remise des offres

a) Au lieu de :

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 12/03/2025 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

« Avis De Consultation Des Entreprises N°001/DCE/CUG/CIPM/CCCM-SPI/2025

Du 03/03/2025 Apres Autorisation De Gré A Gré N°01399-

25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ of the 28/02/2025 pour le contrôle technique et la surveillance de la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, l'aménagement et l'exploitation du centre de traitement des déchets de la ville de Garoua, Département De La Bénoué, Région Du Nord.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

b) Lire plutôt :

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 14/03/2025 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis.

« Avis De Consultation Des Entreprises N°001/DCE/CUG/CIPM/CCCM-SPI/2025

Du 03/03/2025 Apres Autorisation De Gré A Gré N°01399-

25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ of the _ 28/02/2025 _ pour le contrôle technique et la surveillance de la collecte, le transport des ordures ménagères, le balayage et le nettoyage des rues, places publiques, gares routières et marchés, l'aménagement et l'exploitation du centre de traitement des déchets de la ville de Garoua, Département De La Bénoué, Région Du Nord.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Au point 6. Ouverture des plis

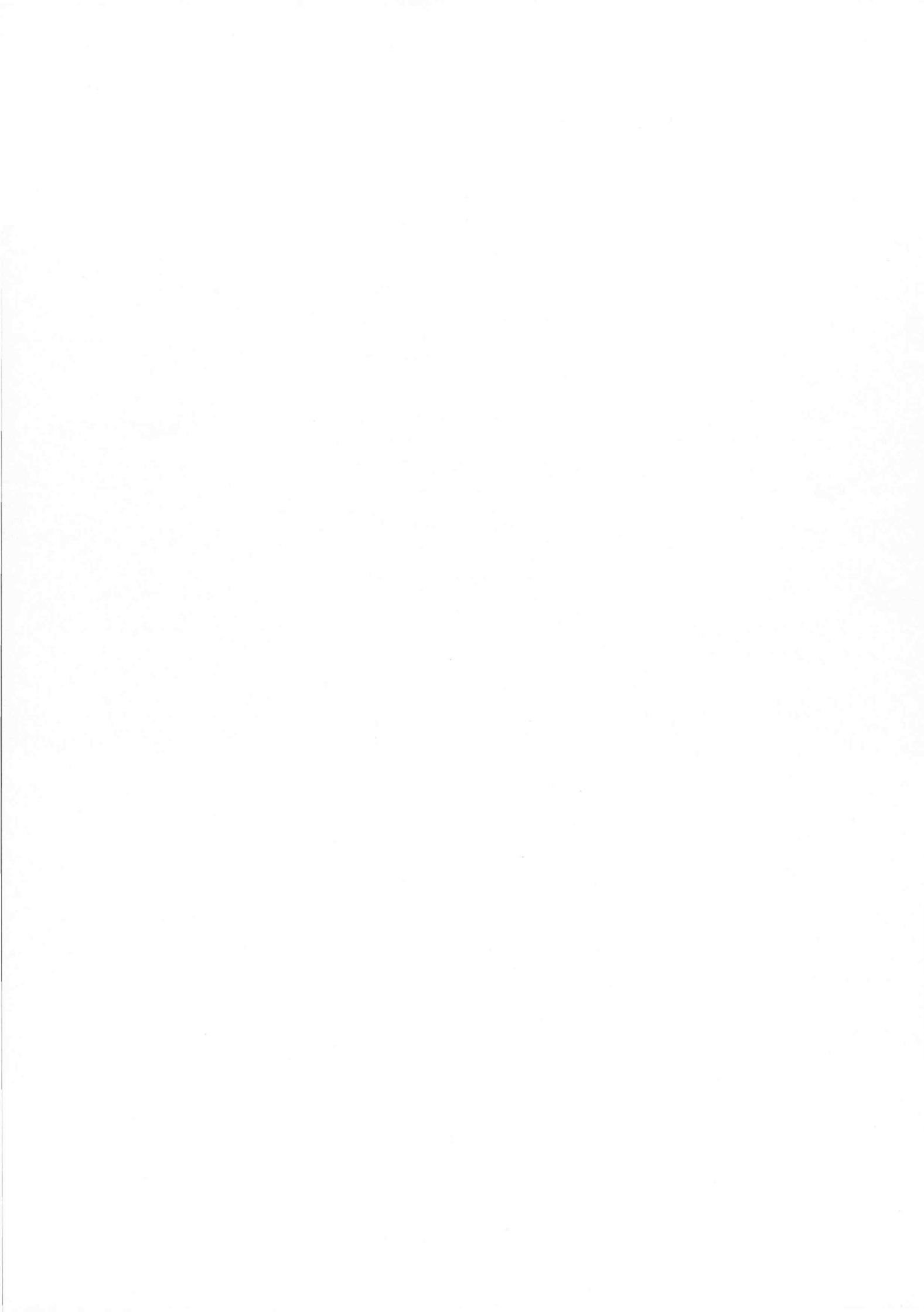
a) Au lieu de :

L'ouverture des plis se fait en un temps.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques *et/ou* financières aura lieu le 12/03/2025 À 14 heures par la Commission Ad 'hoc désignée à cet effet par le Maire de la ville dans la salle des délibérations sise à L'hôtel de ville de Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.



b) Lire plutôt :

L'ouverture *des plis se fait en un temps.*

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques *et/ou* financières aura lieu le 14/03/2025 à 14 heures par la Commission Ad hoc désignée à cet effet par le Maire de la ville dans la salle des délibérations sise à L'hôtel de ville de Garoua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

Notice of Consultation (ACE)

a) SUBMISSION OF TENDERS

Instead of

Each offer is written in French or English.

The bidder must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than 1 p.m. on 12/03/2025. A backup copy of the offer registered on a USB stick or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the below mention within the specified deadlines.

"Notice of consultation of companies No. 001/DCE/CUG/CIPM/CCCM-SPI/2025 of

03/03/2025 after private authorization N°01399-

25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSP/CE2/FJ of the _28/02/2025_ for the technical control and supervision of the collection, transport of household waste, sweeping and cleaning of streets, public squares, bus stations and markets, development and operation of the waste treatment center of the city of Garoua, Department of Bénoué, Northern

Region.

"To be opened only in a counting session"

File size and format

For online submission, the maximum sizes of the documents that will pass through the platform and constitute the bidder's bid are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

Accepted formats include:

- PDF format for textual documents;
- JPEG for images.

The candidate will make sure to use compression software in order to reduce the size of the files to be transmitted.

b) Read earlier

Each offer is written in French or English.

The bidder must be submitted by the bidder on the COLEPS platform no later than 1 p.m. on _14/03/2025_. A backup copy of the offer registered on a USB stick or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with the clear and legible indication "backup copy", in addition to the below mention within the specified deadlines.

*"Notice of consultation of companies No. 001/DCE/CUG/CIPM/CCCM-SPI/2025 of
03/03/2025 after private authorization N°01399-
25/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/FJ of the _28/02/2025_ for the technical
control and supervision of the collection, transport of household waste, sweeping and
cleaning of streets, public squares, bus stations and markets, development and operation
of the waste treatment center of the city of Garoua, Department of Bénoué, Northern
Region.*

"To be opened only in a counting session"

File size and format

For online submission, the maximum sizes of the documents that will pass through the platform and constitute the bidder's bid are as follows:

- 5 MB for the Administrative Offer;
- 15 MB for the Technical Offer;
- 5 MB for the Financial Offer.

Accepted formats include:

- PDF format for textual documents;
- JPEG for images.

The candidate will make sure to use compression software in order to reduce the size of the files to be transmitted.

14. Opening of the envelopes

a) Instead of

The opening of the envelopes is done in one step.

In any case, the opening of the administrative documents and the technical and/or financial offers will take place on ...12/03/2025. At 2 p.m. by the Ad Hoc Commission appointed for this purpose by the City Mayor in the deliberation room located at the Garoua City Hall.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly mandated, even in the case of a consortium of undertakings.

Under penalty of rejection, the required documents in the administrative file must be produced in originals or in certified copies by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations for Consultation. They must be less than three (03) months old from the original date of submission of the tenders or have been drawn up after the date of signature of the notice of consultation.

In the event of the absence or non-conformity of a document from the administrative file when the tenders are opened after a period of 48 hours granted by the Commission, the tender will be rejected.

b) Read earlier

The opening of the envelopes is done in one step.

In any case, the opening of the administrative documents and the technical and/or financial offers will take place on ...14/03/2025. At 2 p.m. by the Ad Hoc Commission appointed for this purpose by the City Mayor in the deliberation room located at the Garoua City Hall.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a single person of their choice, duly mandated, even in the case of a consortium of undertakings.

Under penalty of rejection, the required documents in the administrative file must be produced in originals or in certified copies by the issuing department or the competent administrative authority, in accordance with the provisions of the Special Regulations for Consultation. They must be less than three (03) months old from the original date of submission of the tenders or have been drawn up after the date of signature of the notice of consultation.

In the event of the absence or non-conformity of a document from the administrative file when the tenders are opened after a period of 48 hours granted by the Commission, the tender will be rejected.



Au niveau du Règlement Particulier de la Consultation (RPC)

Au point 4.4.

Au lieu de :

Les propositions des soumissionnaires seront déposées sous plis fermés dans les services de l'Autorité Contractante au secrétariat du Maire de la ville de Garoua, au plus tard le 12/03/2025 à 13 heures.

Lire plutôt :

Les propositions des soumissionnaires seront déposées sous plis fermés dans les services de l'Autorité Contractante au secrétariat du Maire de la ville de Garoua, au plus tard le 14/03/2025 à 13 heures.

Au lieu de :

Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard 12/03/2025 à 13 heures précises, via la plateforme.

Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la **Commission ad'hoc** dans la salle de réunions de la Communauté Urbaine de Garoua le 12/03/2025 à partir de **14 heures précises**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Lire plutôt :

Le Dossier Administratif et les propositions techniques et financières doivent être soumises au plus tard 14/03/2025 à 13 heures précises, via la plateforme.

Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts par la **Commission ad'hoc** dans la salle de réunions de la Communauté Urbaine de Garoua le 14/03/2025 à partir de **14 heures précises**, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Garoua le 11 MARS 2025

Le Maire de la ville

Copies

- MINMAP/NORD;
- ARMP/NORD (pour publication et archivage);
- President CIPM-CUG;
- President CCCM-SPI;
- Affichage chrono.



Goura Beladji

